

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Service Connaissance Information
Développement Durable Autorité
Environnementale

Pôle Autorité Environnementale

Téléphone : 04 26 28 67 56
Courriel : ae-dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET

EXAMEN AU CAS PAR CAS PRÉALABLE À LA RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

N° d'enregistrement du dossier : 2020-ARA-KKP-02732

N° Garance : 2020-006759

Intitulé du projet : Aire de Stationnement

Localisation : Commune de Saint Baldolph (73)

Maître d'ouvrage ou demandeur : Mairie de Saint Baldolph

Dossier complet reçu le 07/09/2020

La décision motivée sera prise dans les 35 jours calendaires à compter de la date de réception du dossier complet **soit au plus tard le 12/10/2020**

L'absence de réponse au terme de ce délai vaut obligation de réaliser une évaluation environnementale.